



SYNDICAT NATIONAL des CFA BTP

Réunion au CCCA du 25 janvier 2011

Présents M. MUNOZ et Mme BARTOLLI, les 5 organisations syndicales.

A l'ordre du jour : les salaires, la mutuelle de réseau, et la régionalisation.

1 - PAS DE NEGOCIATION SALARIALE POUR 2011

Daniel Munoz, dresse un tableau pessimiste de la situation financière des CFA du réseau. 27 associations sont en alerte, 53 CFA sur 75 sont déficitaires. A la baisse d'effectif global de 6 % en 2009, succède une baisse de 4% en 2010. L'érosion des flux d'entrée en CAP a été stoppée surement grâce à l'effet « développeurs », environ 5000 contrats auraient été signés (soit une moyenne de 70 jeunes par CFA). Certains CFA ont perdu 35% de leur effectif sur 2 ans, MASSIAC avec 3 licenciements, l'externalisation de services, ROUBAIX, passe de 850 à 500 apprentis, Clermont Ferrand est au bord de la cessation de paiement, quant aux CFA d'Arches et de Pont à Mousson, ils sont dans des situations difficiles et le CCCA n'a toujours pas réussi à rencontrer les responsables régionaux. Les déficits cumulés pour l'ensemble du réseau sont de 3,9 millions pour 2009, 6 millions pour 2010 et 6 millions prévus pour 2011. Devant une telle situation, le CCCA dit être dans l'incapacité de négocier les déficits avec les conseils régionaux et d'augmenter dans le même temps les points ETAM et IAC. Une augmentation de 1% du point représenterait environ 1,8 millions d'euros, soit environ 1/3 du déficit. Concernant les effectifs, il n'y aura pas de visibilité avant le bilan de rentrée 2011, et donc en conséquence **pas de négociation sur les salaires cette année, ni en janvier ni en juillet.**

Réaction de la CGT : les salariés du réseau ont fait un effort l'an passé en subissant le report de la négociation sur les salaires. Pourtant dans les années fastes 2006 à 2008, lorsque les effectifs étaient au maximum, les CFA ont rempli exagérément les classes (30 apprentis en CAP), amenant une dégradation des conditions de travail. Aujourd'hui les effectifs baissent, les salariés continuent de payer les défaillances d'un système de financement qui les pénalise et pénalise également les apprentis. Nous lui demandons à quoi a réellement servi l'effort consenti par les salariés en 2010, ou sont passés les 1,8 millions d'économies réalisées sur la masse salariale ?

D. Munoz nous répond que cela a sauvé une trentaine d'emploi dans le réseau.

Nous demandons un état des pertes d'emplois liées à la crise sur le réseau. Selon D. Munoz, il n'y a pour l'instant que les 3 licenciements de Massiac, et probablement une douzaine de départs négociés, ou départs en retraite non remplacés.

SYNDICAT NATIONAL DU PERSONNEL DES CFA ET ASSIMILES DE LA CONSTRUCTION

Case 413 – 263, rue de Paris – 93514 Montreuil Cédex

Tél. : (06) 64 84 52 18:

e-mail : syndicat@cgt-cfa.com

site : <http://cgt-cfa.com>

2 - Etat des lieux sur la régionalisation

12 associations régionales créées, dont 4 nouvelles au 1^{er} janvier 2011: PACA, Aquitaine, Bretagne et Champagne Ardenne. Quatre autres sont en cours de création : Poitou, Charente, Bourgogne et Lorraine. Statu quo pour la région Ile de France, concernant Rhône Alpes, la région s'orienterait vers une fédération d'associations non conforme à l'accord de septembre 2006. Les conventions avec le CCCA se terminant au 31 décembre 2011, les CFA non régionalisés à cette date seront considérés comme associés. D. Munoz rappelle que les CFA qui décideraient de quitter le réseau seraient dans l'obligation de rembourser l'argent investi pour travaux.

La CGT demande combien d'associations régionales ont bouclée la négociation sur la représentation du personnel et quel type de représentation a été choisi. Un point sera fait au CCCA le 2 février, nous pourrons avoir un bilan aux prochaines négociations.

Concernant les processus de régionalisation, dans la majorité des cas il s'agit de fusion absorption par une association existante, seules les régions Picardie et Languedoc Roussillon ont créé une association nouvelle qui a absorbé les associations départementales existantes.

3 – Mutuelle de réseau.

17 associations prennent en charge tout ou partie d'une mutuelle. 25 CFA participent à plus de 50%, 13 CFA à 50% et 6 CFA ne participent pas. Les autres CFA n'ont pas répondu à l'enquête. Le CCCA pourrait financer une mutuelle de réseau à hauteur de 50%, en incluant ce financement dans le budget normé, les salariés et les OG financeraient les 50% restant. Mme BARTOLLI projette une proposition de PROBTP revue à la hausse par rapport à ce qui avait été présenté à la précédente réunion. Les salariés conviennent qu'il y a amélioration des propositions mais auraient souhaité que le document leur soit distribué afin de pouvoir y travailler efficacement dessus. Le CCCA refuse de distribuer le document. La décision est prise que les participants à la réunion fasse parvenir à Mme Bartolli un exemplaire de leur contrats mutuelle, le montant des cotisations (isolé, couple ou famille) et la hauteur de la participation de l'employeur. Elle se chargera d'établir un comparatif avec la proposition PRO-BTP.

La réunion sur les risques psychosociaux est reportée au 17 mars. Le CCCA est en attente de l'audit sur le CFA de Besançon. Nous demandons si le CCCA a des statistiques sur les arrêts de travail dans les CFA du réseau. Le CCCA n'a de retour que sur les arrêts supérieurs à 90 jours.

Nelly et Brigitte

SYNDICAT NATIONAL DU PERSONNEL DES CFA ET ASSIMILES DE LA CONSTRUCTION

Case 413 – 263, rue de Paris – 93514 Montreuil Cédex

Tél. : 06.85.54.79.72 – fax :

e-mail : syndicat@cgt-cfa.com

site : <http://cgt-cfa.com>